



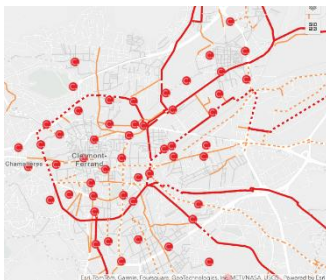
Lettre d'information N°1 de UFC-Que Choisir de Clermont-Ferrand

Août Septembre 2024

Nous suivons pour vous l'actualité de la consommation quotidienne et vous adressons cette première lettre d'information dont la fréquence sera, comme notre revue **ARVERNE CONSOMMATION**, bimestrielle. Nous préparons une rentrée au service du consommateur avec la défense de notre santé, de notre environnement et du pouvoir d'achat qui reste problématiques pour de nombreux auvergnats.



Le vélo a le vent en poupe !



Localement, **Clermont métropole** continue d'innover avec son nouveau maillage difficile à supporter pendant les travaux mais qui propose déjà plusieurs kilomètres supplémentaires dans l'agglomération. (voir carte jointe avec les stations C Vélo) <https://inspire-clermontmetropole.fr> pour visionner les rues du futur.

Nationalement, **Vélo & Territoires**, réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées pour construire la France à vélo en 2030, propose une stratégie nationale ambitieuse. L'Europe enfin se découvre grâce aux véloroutes

comme la V70 (Via Allier entre Nevers et Langogne en 18 étapes). <https://www.velo-territoires.org/actualite/2017/12/11/de-loire-a-mediterranee-v70-trace-sillage>

Arrêté sécheresse : l'UFC QUE CHOISIR 63 continue le combat

L'UFC QUE CHOISIR 63 attaque avec plusieurs associations du collectif « Eau Bien Commun » l'arrêté sécheresse pris par le préfet du Puy de Dôme (comme nous l'avions fait en 2022 et 2023) au motif que cette décision ne prenait pas en compte les prélèvements abusifs de certains industriels de l'eau (comme Volvic) et d'irrigants utilisant sans vergogne les minces ressources des nappes alluviales ou profondes. L'eau potable, ce bien commun, doit être prioritairement réservé au consommateur via l'eau du robinet.

La face cachée de l'électricité verte

Tous les fournisseurs mettent en avant leurs contrats d'électricité verte ; étonnant quand les énergies renouvelables plafonnent à 30% du total et que le réseau de distribution ne peut faire le tri entre les électrons... C'est le système des achats des garanties d'origine qui permet ces affirmations. Or, un fournisseur peut acheter (très loin) des certificats sans acheter l'électricité qui va avec. Étrange n'est-ce pas ? L'ADEME propose le **label VertVolt** qui permet de clarifier un peu informations et garanties. <https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/vertvolt>

Rénovation énergétique : entre arnaques et éco-délinquance... déjouer les pièges

Nous y revenons encore et encore. Largement aidée par les deniers publics, la rénovation énergétique attise les convoitises des escrocs. Fausses qualifications, démarchage abusif, promesses irréalistes et financements exorbitants sont légion. Rien que pour **MaPrimeRénov'** la cellule Tracfin (chargée de lutter contre le blanchiment d'argent et la fraude) pointe 400M€ détournés en 2023. Et les litiges que nos conseillers litiges gèrent dans ce domaine restent nombreux et difficiles à faire aboutir favorablement. Au-delà, nous agissons par des actions judiciaires et par des conseils qui devraient vous éviter les plus grosses déconvenues.

Accès aux soins : la Cour des comptes produit aussi son rapport

Le sujet est incontestablement « sur la table », et le constat de la Cour rejoint largement le nôtre (-11 % de médecins généralistes et de pharmaciens en 10 ans, mais + 40 % de paramédicaux, densité médicale variant de un à cinq selon

les départements, la Savoie parmi les départements les plus favorisés...). Mais **faute de s'attaquer à la régulation géographique des installations pour les médecins**, la Cour s'en tient à des propositions dont on doit dire qu'elles ne « renversent pas » la même table. Notre association est plus pugnace (cartographie médicale, pétition, procédure judiciaire contre l'État). **La santé est un bien commun essentiel!**

Vous recevez cette lettre car vous avez accepté les informations de votre association locale, l'UFC QUE CHOISIR CLERMONT FERRAND. Merci de partager avec nous les sujets que vous voulez voir traités et pensez à vous connecter sur le site <https://clermontferrand.ufcquechoisir.fr> pour de plus amples informations.

Vous pouvez demander l'arrêt de cet envoi en nous adressant un mail à contact@clermontferrand.ufcquechoisir.fr